



GRANDES CULTURES – CENTRE VAL DE LOIRE

Stratégie 2024 - 2028

Stratégie de la filière Grandes Cultures en Région Centre Val de Loire

Table des matières

1. Bilan du précédent CAP	3
2. Diagnostic de la filière (résumé)	4
3. Les forces – faiblesses – opportunités – menaces de la filière en Centre-Val de Loire	5
4. Les enjeux de la filière	6
5. La stratégie et les ambitions de la filière	8

1. Bilan du précédent CAP

Le CAP Filière Grandes Cultures 2ème génération, validé en CPR du 10 mars 2017 a pris fin le 9 mars 2021.

Ce 2^{ème} projet, qui a fait l'objet d'une concertation intense de l'ensemble des acteurs de la filière et la région était axé sur l'accompagnement de la structuration de la filière, l'amélioration des performances des entreprises et le développement de l'expérimentation pour faire face aux mutations.

Une satisfaction globale qui se traduit en partie par un engagement de 82% de réalisation d'actions prévues et par :

- **3 axes prioritaires**, 42 actions réparties sous 3 thèmes
- **510.000 euros d'investissement**, portés par **61 dossiers** pour accompagner la transition numérique et permettre la mise en place de projets collectifs créateurs de valeur ajoutée (7 projets collectifs). Un accompagnement qui s'est continué post-CAP, en 2022, pour une aide de 282k€ mobilisés et 32 dossiers accompagnés (parmi les 61 dossiers suivis sur le CAP)
- **2.91 millions d'euros du Conseil Régional** en soutien à la filière, pour un engagement de la filière à hauteur de 8.28 millions d'euros
- **324 essais réalisés entre 2017 et 2021** avec 18 partenaires mobilisés, plus de 733k€ d'aide et des thématiques très variées comme le désherbage, l'agriculture biologique, les bandes fleuries et bordures de champs et le changement climatique
- **Journées de transfert vers les agriculteurs** (Céréanov, journée Blé dur, colloque AB), **plusieurs événements** (Agroveille 37, Agricampus, culture & co28), **des ateliers techniques, 5 plateformes de démonstration AB**, des fiches ou brochures techniques ou encore des vidéos
- **42 synthèses d'essais** produites à fin 2020, des **réunions de restitutions** multipartenaires et diffusion sur le site internet CAP filière (utilisable par les partenaires avec des webinaires, comptes-rendus, ...)
- **Emergence de 7 projets**, portés par divers partenaires (exemple du lavandin, cameline, Emerchanvre, Biocer, ...)
- **Pérennisation des filières majeures** présentes sur le territoire (betterave sucrière avec la protection des silos et blé dur avec la mise au point de prototype opérationnel de pilotage azote)

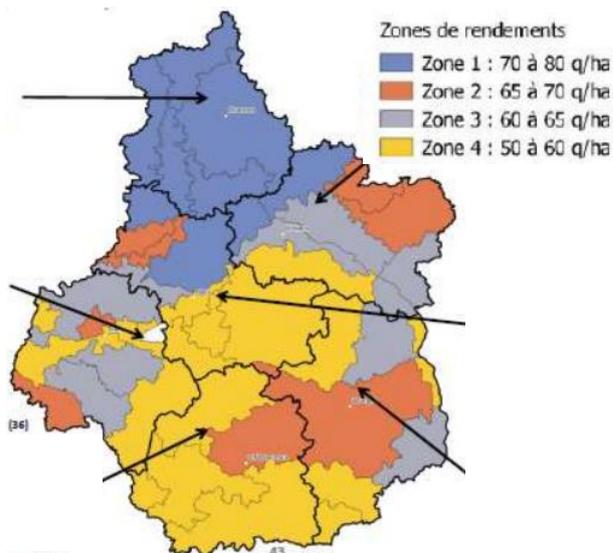
Dans un contexte bouleversé à la suite du conflit russo-ukrainien (avec une hausse des matières premières agricoles et non agricole, l'augmentation des prix de l'énergie), avec des évolutions des températures et précipitations qui impactent déjà les cultures, il est déterminant de poursuivre les actions en faveur de la structuration filière et actions/initiatives collective en région Centre-Val de Loire, portant sur l'accompagnement des producteurs et de tous les acteurs de la filière.

Le prochain projet de filière s'inscrit dans cette perspective. La stratégie de la filière a été construite collectivement à partir des résultats de d'enquêtes menées en 2021 et d'un travail collectif mené entre 2021 et 2023 par tous les acteurs de la filière (projet financé dans le cadre du CAP filière).

2. Diagnostic de la filière (résumé)

La filière grandes cultures tient une place majeure en région Centre-Val de Loire tant sur le plan des surfaces (1 631 836 hectares en 2020, 71 % de la Surface Agricole Utile), du nombre d'exploitations (plus de 11 000 exploitations en 2020 soit 60 % des exploitations régionales), que des emplois (40% des emplois agricoles régionaux). Elle tient également un rôle capital dans la production nationale, puisqu'elle occupe en 2022 le **3^{ème} rang en cultures de céréales** (13 % de la production nationale soit 8.6 millions de tonnes), le **1^{er} rang en cultures oléagineuses** (17% de la production nationale soit 1 million de tonnes) et le **3^{ème} rang en cultures protéagineuses** (plus de 0.1 millions de tonnes). La part des exploitations régionales spécialisées en grandes cultures sous signe officiel de qualité ou d'origine (AB, Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG) est près de 9% (Recensement Annuel 2020).

Si les surfaces régionales en céréales sont relativement stables entre 2010 et 2020, celles en oléagineux, en particulier de celle du colza, sont en fort recul : -20% des surfaces en 10 ans. Ceci peut s'expliquer par des conditions de semis très difficiles (principalement pour le colza) et la recrudescence de ravageurs difficilement contrôlables du fait de manque de solutions de lutte efficace. Les surfaces en cultures protéagineuses ont quant à elles augmenté (+11%), mais le maintien dans l'assolement de ces productions aux rendements très aléatoires reste précaire. Dans le même temps, les surfaces certifiées bio et en conversion ont augmentées de 14% (entre 2019-2020).



Deux grandes zones concentrent la majorité des exploitations en grandes cultures de la Région. La première, au nord de la Loire, est caractérisée par des terres à potentiel de rendements moyen à élevé, lié à un accès à l'irrigation (nappe de Beauce notamment) et/ou au potentiel des terres ; la seconde zone, du côté sud de la Loire, n'a que peu accès à l'eau et le potentiel de rendement des terres est plus limité.

Les activités de collecte, de stockage et de commercialisation des grains sont à la mesure de la production céréalière régionale, avec 740 sites de collecte (dont 47 embranchés chemin de fer), 53 sites de stockage et une quarantaine d'acteurs (coopératives et entreprises privées de négoce), dont le leader européen du secteur, Axereal. La région Centre-Val de Loire intègre de grands leaders agroalimentaires et un réseau significatif d'entreprises de première et seconde transformation : 3 sucreries, 25 moulins, 2 unités de malterie, 10 fabricants d'aliments pour animaux, et une unité de trituration hors-région COC (coopérative Centre Ouest Céréales), qui collecte une partie dans des exploitations d'Indre-et-Loire. Malgré un maillage important, les entreprises comme celles de la transformation sont sous représentées, au regard de la production de la région.

L'évolution des demandes alimentaires amène à la diversification des systèmes et les évolutions des normes de qualité vont amener à restructurer les métiers du grain. De nouvelles réflexions émergent aujourd'hui chez les opérateurs de l'aval, notamment sur les stratégies d'allotement et de

stockage (exemple des cahiers des charges SIS « sans insecticide de stockage »). Le changement climatique se traduit déjà par une hausse des températures moyennes et un changement dans le régime des pluies, avec des extrêmes plus marqués. Le secteur des grandes cultures doit adapter ses moyens à produire en corrélation avec les acteurs de la transformation et les consommateurs. Les entreprises devront évoluer tout en continuant à être compétitives. Dans un même temps, la filière devra agir à sa hauteur pour participer à l'atténuation du phénomène de changement climatique.

La consommation alimentaire mondiale croissante, le conflit militaire russo-ukrainien et la crise énergétique qui en découle bouleversent aujourd'hui les équilibres et porte le sujet céréalière au-devant de la scène. Au regard de ces enjeux, la filière des grandes cultures doit trouver de nouveaux équilibres afin de garantir une alimentation saine, quantitative et qualitative, à la portée des consommateurs locaux et internationaux.

3. Les forces – faiblesses – opportunités – menaces de la filière en Centre-Val de Loire

<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une partie de la région, potentiel agronomique des sols satisfaisant et/ou accès à l'eau, permettant le développement de filières spécifiques et contribuant à la régularité des volumes et à la qualité des productions ; - Présence de groupes d'agriculteurs locaux structurés et organisés (GDA, CUMA, ...) - Bonne structuration de la collecte, avec de nombreux OS ayant leur siège en région Centre - Proximité de bassins de consommation importants (Ile-de-France, Bretagne...) - Localisation géographique : accès à plusieurs destinations d'expédition stratégiques à l'export ou en France 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure de stockage vieillissantes peu adaptées face aux évolutions de la filière (0 insecticides de stockage, bio, légumineuses...) et aux enjeux de segmentation - Manque d'outils de transformation et peu de connexion des outils existants avec la production amont - Déstabilisation de la filière sucrière - Peu de connexion production-consommateurs, - Peu de connexion production-transformation - Impasses techniques liées aux évolutions sociétales et réglementaires - Problématiques logistiques (réseau ferroviaire vieillissant et non réparti de façon homogène)
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emergence de nouveaux collectifs sur les protéines végétales ; - Politiques nationale et régionale ambitieuses pour la transition agroécologique (protéine, carbone, bio...) - Apparition de nouvelles formes de valorisation - Exploitations en polyculture-élevage et filières d'élevage présentes en proximité 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement climatique & diminution des rendements - Attentes sociétale/réglementaire & impacts sur la production (rendement, ravageurs, modification assolement, ITK...) - Instabilité collecte/marchés accentuée par le contexte géopolitique

4. Les enjeux de la filière

La filière grandes cultures est emblématique de la Région Centre Val-de-Loire. Celle-ci est confrontée à de nombreux défis : transition agroécologique, changement climatique, compétitivité, segmentation de gamme, reterritorialisation de l'alimentation, etc. Dans ce contexte, la Région a sollicité l'appui d'un prestataire externe pour compléter et appuyer la démarche mise en place par la profession pour l'élaboration de son nouveau projet de filière. Le cabinet Ceresco a été retenu pour réaliser ce travail. Au travers d'entretiens téléphoniques, d'ateliers de travail et de concertation thématiques, il a ainsi mobilisé l'ensemble des acteurs de la filière régionale grandes cultures, apporté les éléments de diagnostic permettant de croiser les regards de l'ensemble des acteurs (identification des thématiques fédératrices) et co-construit avec l'animateur du CAP et les membres du comité de filière une stratégie pour les 4 prochaines années. En Comité de Filière du 10 juin 2021, la filière a ainsi retenu les enjeux et objectifs suivants :

- **Enjeu 1 : Participer à l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique**

Le changement climatique bouleverse les équilibres biologiques. L'Observatoire Régional de l'Agriculture et du Changement climatique (ORACLE) observe ainsi déjà des effets dans le secteur de l'agriculture, avec le plafonnement des rendements en blé tendre et l'évolution ralentie des rendements de maïs grain. Les projections de l'impact du changement climatique à 2050 ou 2100 sont quant à elles alarmistes. L'outil Climat XXI¹ modélise en effet une augmentation du nombre de jours échaudant, une diminution du nombre de jours de gel, un changement de la répartition de la pluviométrie annuelle avec des étés plus secs et une diminution du débit des cours d'eau et des recharges des nappes souterraines. Les systèmes agricoles et, par sa représentativité en termes de surface, l'ensemble de la filière Grandes Cultures vont être directement impactés par ces changements et doivent anticiper dès maintenant leur adaptation que cela soit sur les problématiques liées à l'eau, aux développements des bioagresseurs, mais aussi les diminutions de l'utilisation des fertilisants et produits phytosanitaires. En effet, en plus de modifier le cycle de ravageurs déjà présent dans les cultures, le changement climatique pourrait en apporter de nouveaux. En parallèle, les solutions phytosanitaires diminuent, soit par leur efficacité soit par la difficulté à trouver de nouvelles molécules efficaces soit par leur retrait sans solution autre.

Le bilan carbone de la Région Centre Val-de-Loire (EcoAct, 2021) positionne l'agriculture comme le secteur le plus émetteur de carbone, avec plus de 6000 ktonnes équivalent de CO₂, soit 23% des émissions régionales. Mais le secteur agricole joue également un rôle clé pour agir sur le stockage du carbone.

Du fait de leur importance régionale, les exploitations en grandes cultures représentent près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole. Le potentiel de réduction des émissions agricoles régionales mais aussi de stockage de carbone est donc conséquent mais nécessite une transformation des systèmes en place (avec, par exemple, le développement des cultures riche en protéines, l'agroforesterie, les infrastructures à intérêt écologique comme les haies). La filière a ainsi une responsabilité à s'engager dans des démarches de transition bas carbone. Toutefois, ces

¹ Complémentaire d'ORACLE, l'outil CLIMA-XXI (Climat et Agriculture au XXI^e siècle) a pour but de faciliter la perception du changement climatique en simulant l'évolution d'indicateurs climatiques et agro-climatiques pour les décennies à venir, à l'échelle locale.

démarches/cultures, déjà mises en place à certains endroits, sont difficilement valorisables et nécessitent donc de les travailler en filière.

- **Enjeu 2 : Réussir la transition agro-écologique**

Le rendement n'est aujourd'hui plus le seul moyen d'évaluer les systèmes de production, et le retour à une agronomie basée sur l'étude des interactions des agrosystèmes fait jour. En cela, la filière doit encourager et accompagner les initiatives individuelles ou collectives actrices de cette transition, afin que les systèmes agricoles de demain soient plus résilients : allier performance économique tout en minimisant l'impact environnemental et en gardant en vue l'enjeu de la production pour nourrir de plus en plus de personnes sur la planète. La filière doit aussi assurer une haute qualité sanitaire de ses produits et en garantir une amélioration continue aussi bien pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation animale. Enfin, pour répondre aux attentes des clients, des citoyens et des consommateurs (en France et à l'international), les produits doivent rester accessibles au plus grand nombre. Dans le même temps, il est à rappeler le rôle de l'agriculture sur les paysages et la biodiversité français et régionaux. En effet, en plus de participer dans le système de production, les infrastructures agro-écologiques, installées en bord de champs, participent à la structuration de ces paysages, protègent les sols, réduisent les transferts de contaminants potentiels (et contribuent donc à la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques) mais permettent aussi le maintien de la biodiversité en apportant un refuge à la flore et faune sauvage (que cela soit par les haies, par les bandes fleuries mais aussi les bandes enherbées). Ces infrastructures, qui font partie intégrante du système agricole doivent être pensées lors de leur mise en place, afin de ne pas devenir un frein dans la réflexion globale du système.

Des conflits d'usages des sols existent avec, d'un côté, l'envie d'une production et d'une transformation de proximité et, d'autre part, les extensions urbaines excessives inhérentes aux développements des activités humaines. Ces extensions urbaines ont un impact environnemental et constitue aussi un facteur de dégradation de la qualité de l'air, de la banalisation des paysages et de la diminution de la biodiversité.

Enjeu 3 : Développer une filière de qualité et créatrice de valeur ajoutée

La filière grandes cultures est la filière la plus importante en région Centre-Val de Loire avec près de 60% de cultures en céréales dont la production est majoritairement exportée hors des frontières régionales. Le territoire régional possède un important maillage d'opérateurs de la transformation (moulins, malteries, fabricants d'aliments pour animaux, sucreries, ou encore boulangeries artisanales ou industrielles), et d'organismes de stockage (OS), ce qui est une force.

Chaque maillon de la filière possède une vision spécifique de ce qui pourrait ajouter de la valeur à leur production. Ainsi, les démarches de valorisation (labels), d'accompagnement de la traçabilité ou l'émergence de nouvelles filières, comme la filière protéagineuse, sont à encourager. La diversification des systèmes de production, pour répondre aux besoins du marché, nécessite un effort important dans la création ou la modification des outils de stockage actuels mais aussi un effort important dans l'allotement et de coordination entre les différents acteurs de la filière.

Dans le même temps, un travail inter-filières grandes cultures – élevage pourrait être mené afin de garantir un débouché local et davantage d'autonomie alimentaire en Centre-Val de Loire.

Les défis de l'agriculture n'ont jamais été aussi nombreux : évolution du climat, défi alimentaire mondial, résilience face aux aléas climatiques et économiques, sans oublier la transition écologique et

énergétique. Les actions du projet de la filière grandes cultures en Centre-Val de Loire doivent permettre d'accompagner les acteurs régionaux de la filière dans ces évolutions et attentes qui, par son rayonnement national et international, ne se limite pas à notre région.

5. La stratégie et les ambitions de la filière

Devant l'importance des enjeux à relever par la filière, l'implication de tous les maillons est nécessaire pour opérer les transitions. **Cet élan collectif doit permettre de sécuriser les acteurs qui s'engagent dans la transition de leur système et de garantir leur viabilité économique.** Notre stratégie est donc d'apporter des réponses collectives aux enjeux de la filière, de développer des filières qui pourrait créer de la valeur ajoutée, d'inciter le sourcing en région Centre, et d'accompagner les exploitations et entreprises dans la réussite dans leur transition climatique et agroécologique. La protection de la biodiversité, de l'eau, l'atténuation des GES ainsi que la séquestration et le stockage du carbone sont des sujets très importants pour la filière, de même que la réduction des risques biotiques et l'adaptation aux risques climatiques.

Pour se faire, la profession a défini trois axes stratégiques déclinés en 8 ambitions déployées en actions qui pourront répondre à plusieurs ambitions à la fois.

Ces 3 axes stratégiques sont les suivantes :

Axe 1 : Renforcer la résilience des filières économiques face aux changement climatique par l'acquisition de références

Dans cet axe, la priorité sera donnée à l'acquisition des connaissances par l'expérimentation, les études et modélisations afin d'avoir des données de qualité, d'actualité et répondant aux demandes de la filière.

Axe 2 : Favoriser la transition agroécologique des filière économiques en massifiant l'accompagnement des agriculteurs

La transition agroécologique nécessite une évolution importante des systèmes de production. Elle demande un engagement fort de la filière pour être en veille sur les solutions à tester, d'accompagner le changement de pratiques et d'assurer un débouché ou une valorisation aux pratiques ou productions qui en découlent. Dans cet axe, la priorité sera donnée à l'accompagnement individuel et/ou collectif et à l'investissement des exploitations. La filière préconise de s'appuyer fortement sur les groupes de développement pour, au-delà d'une acculturation nécessaire, orienter les agriculteurs dans ces transitions. Une attention particulière sera apportée à la biodiversité (surface en infrastructures d'Intérêt Ecologique), la stratégie phytosanitaire (avec les IFT) ou encore la gestion de la fertilisation (bilan azoté) et gestion de l'irrigation (utilisation d'outils d'aide à la décision, ou matériel optimisant les apports d'eau).

Axe 3 : Générer de la valeur ajoutée en conquérant de nouveaux marchés et en soutenant les filières emblématiques de la région

Pour opérer cette modification des systèmes de production, les acteurs économiques doivent s'engager et être en phase avec ces changements. Cela passe par un engagement des acteurs

économiques à mettre en place ces « nouvelles productions » mais aussi par le soutien aux filières emblématiques de notre région. Les projets des opérateurs économiques pourront être soutenus.

Les ambitions sont les suivantes :

1- Aller vers la neutralité carbone en accompagnant les exploitations dans la démarche de la « stratégie régionale bas carbone » dont les méthodes et outils ont été approuvées dans le cadre du Label Bas Carbone. La neutralité carbone sera atteinte en s'appuyant sur deux piliers fondamentaux : l'atténuation des GES pour limiter l'ampleur du changement climatique et l'adaptation en réduisant la vulnérabilité aux impacts climatiques. Pour se faire nos actions se focaliseront sur :

- La réduction des GES avec la diminution un travail sur la diminution des doses d'azote apportées, le maintien et le développement des légumineuses dans les assolements, la diminution de l'utilisation des intrants ou encore l'essor de la production et la réduction de la consommation d'énergie en développant l'utilisation de digestats issus de la méthanisation
- Favoriser le stockage du carbone avec le développement de pratiques susceptibles de favoriser la biomasse et le stockage de carbone dans les sols ou encore les projets d'agroforesterie dans son sens large (agroforesterie et haies) avec la mise en relation des exploitations avec les débouchés potentiels.

2- Donner les moyens à la filière de s'adapter au changement climatique dans son ensemble en travaillant sur les thématiques de l'eau et la pression des bioagresseurs. Le changement climatique est une réalité et les effets se font déjà ressentir dans le milieu agricole avec des pertes de rendements entres autres.

Pour s'adapter à ces nouvelles conditions climatiques nos actions se focaliseront sur l'identification de stratégies d'adaptation à l'augmentation des épisodes de chaleur et de sécheresse *via* l'efficience d'utilisation de la ressource (si l'irrigation est possible) ou *via* l'adaptation variétale aux stress thermiques et hydriques ou encore la connaissance de la ressource en eau dans les 20 ans

3- Doubler les volumes engagés dans une démarche de transition agro-écologique

4- Doubler les volumes de cultures de diversification (passer de 5% à 10%)

5- Doubler les linéaires d'Infrastructures Agroécologiques (en prenant en plus en compte les bandes fleuries et enherbées mais aussi les haies en considérant comme chiffre de départ 94.000km de linéaires de haies, source IGNF-OFB, 2020). En accompagnant les exploitations dans cette démarche, en plus d'avoir un impact non négligeable sur le captage du carbone (et de répondre à cette attente de la filière), la contribution sur les paysages de l'agriculture sera ajoutée.

6- Développer la capacité de transformation régionale et son sourcing local (doubler la part de sourcing local) en recréant le lien entre l'amont et l'aval

7- S'assurer que 100% des volumes soient tracés tout au long de la filière grâce à des outils numériques

8- Doubler les volumes dans des démarches de valorisation de la filière en favorisant le développement des surfaces en AB et autres SIQO